

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Date d'édition : le 22 mars 2017

Date de révision : le 22 mars 2017

Version : 2017

## 1. PRODUIT ET IDENTIFICATION DE COMPAGNIE

**Nom du produit :** Polyseal-EZ, les Couleurs Translucides (Honey Brown, Merrimack Brown, Knickerbocker Brown, etc.)

### D'autres moyens d'identification

**SDS # :** F1321 couleurs translucides

**Utilisation recommandée :** guérison de béton et le fait de cacheter le composé

**Restrictions de l'utilisation :** aucune donnée

### **Fournisseur de la Fiche de données de Sécurité en incluant l'Adresse :**

ChemMasters Inc.  
300 Edwards Street  
Madison, Ohio 44057

### Numéros de téléphone

**Numéro de téléphone de compagnie:** Téléphone : 800-486-7866, 440-428-2105; Fax : 440-428-7091

**Téléphone d'urgence :** ChemTrec 800-424-9300 (les États-Unis & le Canada), Appel international : 1-703-527-3887

## 2. IDENTIFICATION DE HASARDS

### **Aperçu d'urgence**

#### **Hasards d'OSHA**

Le Liquide extrêmement Inflammable, soupçonné de provoquer le cancer, la toxine à la vie aquatique avec les effets durables, provoque l'irritation d'oeil sérieuse, peut provoquer l'irritation respiratoire, peut provoquer la somnolence ou le vertige, peut être malfaisant si avalé, peut être malfaisant si avalé et entre dans les compagnies aériennes, l'irritation de peau de causes.

**Organes prévus :** yeux, peau, système respiratoire, système nerveux central

#### **Classification de GHS**

Catégorie de Liquides inflammable 2

Catégorie de Carcinogenicity 2

Dangereux pour l'Environnement Aquatique – Catégorie de Hasard (Chronique) À long terme 2

Catégorie de Dommage/Irritation d'oeil 2A

Catégorie de Corrosion/Irritation de peau 2

Toxicité d'organe prévue spécifique – Catégorie d'exposition simple 3

Catégorie de Hasard d'aspiration 2

Toxicité aiguë, Catégorie d'Inhalation 4

Toxicité aiguë, Catégorie Orale 5

#### **Éléments d'étiquette, en incluant des déclarations préventives**

**Pictogrammes :** The image shows four GHS hazard pictograms in red diamond shapes: 1. Exclamation mark (Hazardous), 2. Health hazard (Hazardous to health), 3. Flame (Highly flammable), and 4. Environment (Hazardous to the environment).

**Mot de signal :** danger

**Déclarations de hasard :**

|      |  |
|------|--|
| H225 | Liquide extrêmement Inflammable et vapeur                            |
| H351 | Soupçonné de la provocation du cancer                                |
| H411 | Toxine à la vie aquatique avec les effets durables                   |
| H303 | Peut être malfaisant si avalé  |
| H305 | Peut être malfaisant si avalé et entre dans les compagnies aériennes |
| H315 | Irritation de peau de causes   |
| H319 | Provoque l'irritation d'oeil sérieuse                                |
| H333 | Peut être malfaisant si inhalé                                       |
| H335 | Peut provoquer l'irritation respiratoire                             |
| H336 | Peut provoquer la somnolence ou le vertige                           |

**Déclaration (s) préventive****Prévention :**

|      |  |
|------|--|
| P201 | Obtenez des instructions spéciales avant l'utilisation.  |
| P202 | Ne manipulez pas jusqu'à ce que toutes les précautions de sécurité n'aient été lues et comprises.  |
| P210 | Tenez éloignés de la chaleur, les surfaces chaudes, les étincelles, les flammes ouvertes et d'autres sources d'ignition. Aucun tabagisme |
| P233 | Gardez le récipient fermement fermé.   |
| P240 | Fondez et faites adhérer avec le récipient et l'équipement de réception.   |
| P241 | Utilisez la preuve de l'explosion l'équipement électrique/aérer/allumer.   |
| P242 | Utilisez des outils non-jetants des étincelles.  |
| P243 | Prenez des mesures pour prévenir des renvois statiques.  |
| P261 | Évitez de respirer la poussière/fumée/gaz/brouillard/vapeurs/spray.  |
| P264 | Lavez des mains et une peau tout à fait après la manipulation.   |
| P271 | Utilisez seulement dehors ou dans une région bien aérée.   |
| P273 | Évitez la libération à l'environnement.  |
| P280 | Portez des gants protecteurs / une protection de protection/visage de vêtements/oeil protectrice.  |

**Réponse :**

|                |  |
|----------------|--|
| P308+P313      | Si exposé ou inquiété : Recevez le conseil/attention médical   |
| P303+P361+P353 | SI SUR LA PEAU (ou cheveux) : Enlevez immédiatement tous les vêtements contaminés.<br>Peau de rinçage avec l'eau ou la douche.                                     |
| P332+P313      | Si l'irritation de peau se produit : Recevez le conseil médical ou l'attention.  |
| P305+P351+P338 | SI DANS LES YEUX : Rincez prudemment avec l'eau depuis plusieurs minutes.<br>Supprimez des verres de contact, si présent et facile à faire. Continuez à rincer.    |
| P337+P313      | Si l'irritation d'oeil se conserve : Recevez le conseil médical ou l'attention.  |
| P304+P340+P312 | SI INHALÉ : Supprimez la personne à l'air frais et gardez confortables pour la respiration.<br>Appelez un CENTRE/DOCTEUR DE POISON si vous vous sentez indisposés. |
| P301+P310      | SI AVALÉ : Appelez immédiatement un CENTRE/DOCTEUR DE POISON.  |
| P331           | N'incitez pas le vomissement.  |
| P362+P364      | Enlevez des vêtements contaminés et lavez-les avant la réutilisation.  |
| P370+P378      | En cas de l'utilisation de feu, " l'alcool la " mousse résistante, le produit chimique sec,<br>halon ou le dioxyde de carbone pour éteindre.                       |
| P391           | Recueillez le renversement   |

**Stockage :** P403+P235+P233 Magasin dans un endroit bien aéré. Gardez calmes. Gardez le récipient fermement fermé.

P405 Magasin mis sous clé

**Disposition :** P501 Débarrassez-vous des contenus/réceptacles conformément aux locales/régionales/réglementations nationales.

**Hasards pas autrement classifiés :** l'exposition répétée peut provoquer la sécheresse de peau et se le fait de fendre.

### 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

#### Composant

|  |                 |         |
|--|-----------------|---------|
| Acétone                                      | CAS# 67-64-1    | 50-52 % |
| Polymère acrylique                           | Non-dangereux   | 21 %    |
| Parachlorobenzotrifluorure                   | CAS# 98-56-6    | 15-17 % |
| Hydrocarbure pétrolier                       | CAS# 64742-94-5 | 11 %    |
| Acétate de butyle de Tert                    | CAS# 540-88-5   | ≤2.0 %  |
| Carbonate de Diméthyl                        | CAS# 616-38-6   | ≤2.0 %  |
| Le contenu de pigment varie par la couleur : |                 | <1.0 %  |
| Nègre de carbone                             | CAS# 13333-86-4 |         |
| Oxyde jaune                                  | CAS# 51274-00-1 |         |
| Oxyde rouge                                  | CAS# 1309-37-1  |         |
| Dioxyde de titane                            | CAS# 13463-67-7 |         |

Les ingrédients non énumérés sur cette fiche de données de sécurité sont considérés être non-dangereux selon OSHA 1910.1200 ou ne sont pas présents au-dessus de leurs niveaux de raccourci. Où une gamme est affichée, le pourcentage exact de composition a été refusé comme un secret commercial.

### 4. MESURES DE PREMIERS SOINS

#### Mesures de premiers soins

**Conseil général :** Consultez un médecin. Montrez cette fiche de données de sécurité au docteur dans l'assistance. Bougez de la région dangereuse.

**Inhalation :** SI INHALÉ : Supprimez la personne à l'air frais et gardez confortables pour la respiration. Appelez un CENTRE/DOCTEUR DE POISON si vous vous sentez indisposés.

**Contact d'oeil :** SI DANS LES YEUX : Rincez prudemment avec l'eau depuis plusieurs minutes. Supprimez des verres de contact, si présent et facile à faire. Continuez à rincer. Si l'irritation d'oeil se conserve : Recevez le conseil médical ou l'attention.

**Ingestion :** SI AVALÉ : Appelez immédiatement un CENTRE/DOCTEUR DE POISON. N'incitez pas le vomissement.

Ne donnez jamais rien par la bouche à une personne évanouie.

**Contact de peau :** SI SUR LA PEAU (ou cheveux) : Enlevez immédiatement tous les vêtements contaminés. Peau de rinçage avec l'eau ou la douche. Lavez-vous d'avec le savon et l'abondance d'eau. Si l'irritation de peau se produit : Recevez le conseil médical ou l'attention.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE LE FEU

#### Média éteignants convenables

Mousse résistante de l'alcool, produit chimique sec, halon ou dioxyde de carbone

#### Hasards spécifiques émanant du produit chimique

Dans un feu ou si chauffé une augmentation de pression se produira et le récipient peut éclater.

#### Produits de combustion dangereux

Dioxydes de carbone & Oxyde de carbone

#### Équipement protecteur et précautions pour les pompiers

Portez l'appareil respiratoire indépendant et le plein équipement protecteur pour la lutte contre le feu.

#### Informations complémentaires

Utilisez le spray d'eau pour refroidir des récipients non entamés. Voir Section 7 pour la manipulation sûre et le stockage

## 6. MESURES DE LIBÉRATION ACCIDENTELLES

### **Précautions personnelles, équipement protecteur et procédures d'urgence**

Utilisez l'équipement protecteur personnel. Évitez de respirer la poussière/fumée/gaz/brouillard/vapeurs/spray. Garantissez la ventilation adéquate. Supprimez toutes les sources d'ignition. Évacuez le personnel aux régions sûres. Prenez garde des vapeurs accumulantes pour former des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent accumuler dans les régions basses.

### **Précautions de l'environnement**

Prévenez la fuite de plus ou le renversement si sûr pour faire ainsi. Ne permettez pas au produit d'entrer dans les canalisations ou les voies navigables.

### **Méthodes et matière pour l'endiguement et le nettoyage**

Contenez le renversement et accumulez-vous ensuite avec un aspirateur électriquement protégé ou par le se brossant mouillément et placez dans le récipient pour la disposition selon les règlements locaux.

## 7. LA MANIPULATION ET STOCKAGE

### **Précautions pour la manipulation sûre**

Ne manipulez pas jusqu'à ce que toutes les précautions de sécurité n'aient été lues et comprises. Évitez le contact avec la peau et les yeux. Évitez de respirer la poussière/fumée/gaz/brouillard/vapeurs/spray. Tenez éloignés de la chaleur, les surfaces chaudes, les étincelles, les flammes ouvertes et d'autres sources d'ignition. Aucun tabagisme. Fondez et faites adhérer avec le récipient et l'équipement de réception. Prenez des mesures pour prévenir l'accumulation de charge électrostatique. Utilisez des outils non-jetants des étincelles. Lavez des mains et une peau tout à fait après la manipulation. Utilisez seulement dehors ou dans une région bien aérée. Portez des gants protecteurs / une protection de protection/visage de vêtements/oeil protectrice.

### **Conditions pour le Stockage Sûr, en Incluant toutes Incompatibilités**

Gardez le récipient fermement fermé dans un endroit sec, frais et bien aéré.

Les récipients qui sont ouverts doivent être soigneusement recachetés et gardés droits pour prévenir la fuite.

## 8. PROTECTION DE COMMANDES/PETITES ANNONCE PERSONNELLE D'EXPOSITION

### **Directives d'exposition**

#### **Limites d'exposition constituantes**

Acétone, CAS# 67-64-1 : le Royaume-Uni. EH40 WEL TWA 500 ppm 8 heures, STEL 1500 ppm 15 minutes.  
Hydrocarbure pétrolier, CAS# 64742-94-5 : OSHA 400 ppm 8 hr. TWA

#### **Appropriiez-vous des commandes de construction mécanique**

Ventilation locale : recommandé

Ventilation générale : recommandé

### **Mesures de Protection individuelles, telles que l'Équipement Protecteur Personnel**

**Protection d'oeil/Visage :** Utilisez la protection convenable – les Verres de sécurité comme un minimum

**Peau et Protection de Corps :** Lavez-vous à l'heure de repas et la fin de changement. On doit éviter le contact de peau en utilisant des vêtements protecteurs imperméables (les gants, les tabliers, les bottes, etc.). Utilisez des gants protecteurs chimiques comme un minimum et lavez la peau rapidement sur tout contact de peau.

**Protection respiratoire :** Utilisez la protection respiratoire à moins que la ventilation épuisée locale adéquate ne soit fournie ou l'évaluation d'exposition démontre que les expositions sont dans les directives d'exposition recommandées. Où les concentrations sont au-dessus des limites recommandées ou sont inconnues, s'approprient la protection respiratoire devrait être porté. Suivez des règlements de respirateur OSHA (29 CFR 1910.134) et utilisez des respirateurs approuvés de NIOSH/MSHA.

### **Considérations d'hygiène générales**

Poignée conformément à la bonne hygiène industrielle et à la pratique de sécurité. Lavez des mains auparavant & après les fractures et le jour ouvrable.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Information sur les propriétés physiques et chimiques fondamentales

**État physique :** liquide

**Apparence :** translucide

**Odeur :** odeur solvable

**Couleur :** couleurs différentes

**Seuil d'odeur :** Aucune Donnée

| <u>Propriété</u>                                       | <u>Valeur</u>   | <u>Remarques – méthode</u> |
|--|---|----------------------------|
| Pression de vapeur                                     | Non disponible  |                            |
| Densité de vapeur                                      | Non disponible  |                            |
| Densité relative                                       | Non disponible  |                            |
| pH :   | Non pertinent   |                            |
| Le fait de Fondre/Point de congélation                 | Non pertinent   |                            |
| Solubilité   | Non disponible  |                            |
| Taux d'évaporation                                     | Non disponible  |                            |
| Point d'inflammation                                   | - 17 degrés C (1 degré F)                               | Étiquetez la tasse fermée  |
| Limites d'inflammabilité                               | Limite inférieure : Limite Supérieure de 2.0 % : 13.0 % |                            |
| Inflammabilité (Ferme, du gaz)                         | Non pertinent   |                            |
| Température d'ignition d'auto                          | Non disponible  |                            |
| Point d'ébullition initial / Faisant bouillir la Gamme | 56 Degrés C   |                            |
| Température de décomposition                           | Non disponible  |                            |
| Viscosité  | Non disponible  |                            |
| Densité  | 0.92 à 25 Degrés C                                      | 7.67 +/-0.01 Lbs./gal.     |

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Stabilité chimique :** ferme

**Possibilité de Réactions Dangereuses :** polymerization dangereux ne se produira pas.

**Les conditions éviter :** chaleur, flammes et étincelles

**Matériel incompatible :** Tenez éloignés de forts agents s'oxydant, de forts alcalis et de forts acides.

**Produits de décomposition dangereux**

Les produits de décomposition dangereux se sont formés selon les conditions de feu, les oxydes de Carbone.

## 11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

**Trajets probables d'exposition :** inhalation, contact de peau, contact d'oeil, ingestion

**Symptômes d'exposition :**

Le produit peut provoquer la somnolence ou le vertige si inhalé. Le produit peut provoquer l'irritation respiratoire. Le produit provoque l'irritation d'oeil sérieuse. Irritation de peau de causes.

**Effets retardés et Immédiats aussi bien qu'Effets Chroniques de l'Exposition Courte et À long terme**  
**Oeil, Peau & dépression de Système nerveux central et d'Irritation de Système Respiratoire.**

**L'Exposition répétée peut provoquer la sécheresse de peau et se le fait de fendre.**

**Hasard d'aspiration :** le produit peut provoquer pneumonitis chimique (l'aspiration de liquide) si avalé et entre dans les compagnies aériennes.

**Carcinogenicity :**

L'Hydrocarbure pétrolier (CAS#64742-94-5) contient un ingrédient, **un Naphtalène**, qui est classifié par IARC comme " peut-être cancérigène aux humains " (le Groupe 2B) et par NTP comme un SUS, " A prévu raisonnablement pour être un cancérigène humain ".

L'Hydrocarbure pétrolier (CAS#64742-94-5) contient un ingrédient, **Cumene** qui est classifié par IARC comme " peut-être cancérigène aux humains " (le Groupe 2B).

**Mesures numériques de toxicité**

**Acétone :** LD50 Rat Oral : 5,800 mgs/kg ; Rat d'Inhalation de LC50 : 50,100 mg/m3 - 8 hs.; LD50 Cobaye Cutané : 7,426 mgs/kg

**PCBTf :** LD50 Rat Oral : 13,000 mgs/kg ; LD50 Lapin Cutané :> 2.7 g/kg ; Rat d'Inhalation de LC50 : 4479 ppm.

**Hydrocarbure pétrolier CAS#64742-94-5 :** LD50 Rat Oral :> 5,000 mgs/kg ; Rat d'Inhalation de LC50 :> 5.2 4 hs mg/l.; LD50 Lapin Cutané :> 2,000 mgs/kg.

**Acétate de Butyle de Tert** : LD50 Rat Oral : 4,100 mgs/kg ; Rat d'Inhalation de LC50 :> 2,230 4 hs mg/m3.; LD50 Lapin Cutané> 2 g/kg.

**Carbonate de Dimethyl** : LD50 Rat Oral : 13,000 mgs/kg ; LD50 Lapin Cutané> 5,000 mgs/kg.

**Toluène** : Rat d'Inhalation de LC50 :> 15.07 4 hs mg/l.

## 12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

**Ecotoxicity** : on s'attend à ce que le produit soit malfaisant pour les organismes aquatiques. Le produit peut provoquer des effets néfastes à long terme dans l'environnement aquatique.

La toxicité pour Pêcher, l'Hydrocarbure Pétrolier Constituant CAS#64742-94-5 : 2-5 Fois d'Exposition mg/l 96 hs.

Espèces : Oncorhynchus mykiss (truite d'arc-en-ciel).

Toxicité à daphnia et à d'autres invertébrés aquatiques, Hydrocarbure Pétrolier Constituant CAS#64742-94-5 : 0.95 Fois d'Exposition mg/l 48 hs. Espèces : daphnia magna (Puce d'eau).

Toxicité aux algues, Hydrocarbure Pétrolier Constituant CAS#64742-94-5 : EL50 : 1-3 Fois d'Exposition mg/l

Espèces de 1 jour : Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes).

**Persistence et Degradability** : aucune donnée disponible

**Bioaccumulation** : aucune donnée disponible

**Mobilité** : Cette matière a une solubilité basse dans l'eau. La portion solvable a la haute volatilité (la tendance de bouger de l'eau à l'air) et partagera rapidement à l'air. Donc la toxicité aquatique chronique n'est pas attendue, cependant un déversement accidentel significatif peut provoquer des effets néfastes à long terme dans l'environnement aquatique.

**D'autres effets néfastes** : aucune donnée disponible

## 13. CONSIDÉRATIONS DE DISPOSITION

### **Méthodes de traitement des déchets**

**Disposition d'Ordures** : Sous RCRA 40 CFR 261 cette matière est des déchets dangereux. Débarrassez-vous conformément à tous fédéraux, l'état et les règlements locaux. Si incertain des exigences locales, contactez les autorités de l'environnement convenables pour l'information sur l'évacuation des déchets dans votre région.

Contactez un service d'évacuation des déchets professionnel agréé pour vous débarrasser de cette matière.

**Emballage contaminé** : Débarrassez-vous comme le produit neuf.

## 14. INFORMATION DE TRANSPORT

### **D.O.T. (Terre)**

UN1263, PEINTURE, 3, II

### **Exception d'Emballage de Quantité limitée pour le 1 gallon ou plus petits récipients pour les Chargements de Terre Seulement.**

49 CFR 173.150 (b) Quantités Limitées

Les Quantités limitées de liquides inflammables (la Classe 3) sont exceptées d'étiqueter des exigences ..., la spécification emballant ... et expédiant de papiers ...

**Cette exception ne s'applique pas à l'air et au chargement de vaisseau.**

49 CFR 173.150 (b) (2) les Quantités Limitées pour les liquides inflammables à Packing Group II, packagings intérieur pas la capacité nette (de 0.3 gallons) de plus de 1.0 litres chacun, ont placé dans un fort emballage extérieur.

49 CFR 172.102 Réserves spéciales 149 Quand transporté comme une quantité limitée, la capacité nette maximum spécifiée dans 49 CFR 173.150 (b) (de 2) de ce sous-chapitre pour packagings intérieur peuvent être augmentés à 5 litres (1.3 gallons).

### **I.A.T.A. (Air)**

UN1263, PEINTURE, 3, II

### **I.M.D.G. (Vaisseau)**

UN1263, PEINTURE, 3, II

Polluant marin : oui

## 15. INFORMATION DE CONTRÔLE

### Inventaires internationaux

**TSCA** : Toutes les substances chimiques dans cette matière sont incluses sur ou exemptées d'énumérer sur l'Inventaire TSCA de Substances Chimiques.

### Règlements fédéraux américains

**SARA 302** : Personne

**SARA 311/312 Catégories de Hasard** : Aigu : Oui, Feu : Oui, Chronique : Oui (40 CFR 370)

**SARA 313 Catégories de Hasard** :

| <u>Nombre de CAS</u> | <u>Nom constituant</u> | <u>Wt. %</u> |
|----------------------|------------------------|--------------|
| 91-20-3              | Naphtalène             | ≤1.3 %       |
| 98-82-8              | Cumene                 | ≤0.2 %       |
| 95-63-6              | 1,2,4-Trimethylbenzene | ≤0.2 %       |

**CWA (Nettoient l'acte D'eau)** : Ce produit contient des hydrocarbures pétroliers et peut être soumis au règlement par Section 311 de l'acte D'eau Propre et de l'acte de Pollution par les hydrocarbures. Les libérations du produit dans ou menant aux eaux de surface doivent être annoncées au Centre de Réponse national à 1-800-424-8802.

### Information d'acquiescement d'État supplémentaire

#### **Californie :**

Avertissement : Ce produit contient le produit chimique suivant (s) énuméré par l'État de la Californie sous l'Eau potable Sûre et l'acte d'Exécution Toxique de 1986 (la Proposition 65) comme étant connu provoquer le cancer, les anomalies congénitales ou d'autre mal reproducteur.

Naphtalène – cancérigène

Cumene - cancérigène

#### **Le droit d'États de savoir :**

Hydrocarbure pétrolier, CAS# 64742-94-5 : Pennsylvanie, New Jersey.

Naphtalène, CAS# 91-20-3 : New Jersey, Illinois, Minnesota, Pennsylvanie, Rhode Island, New York, Massachusetts.

1,2,4-Trimethylbenzene, CAS# 95-63-6: New Jersey, Illinois, Minnesota, Pennsylvanie, Rhode Island, Massachusetts.

Cumene, CAS# 98-82-8 : New Jersey, Pennsylvanie.

**Information d'étiquette d'EPA américaine** : aucune donnée

## 16. D'AUTRE INFORMATION

### **Classification de HMIS :**

Risque pour la santé : 2\*

Inflammabilité : 3

Hasards physiques : 0

### **Estimation de NFPA :**

Risque pour la santé : 2

Feu : 3

Hasard de réactivité : 0

**Date d'émission** : le 22 mars 2017

**Date de révision** : le 22 mars 2017

**Note de révision** : reconsidéré et actualisé

**Date de Version Précédente** : le 6 avril 2015

**Démenti**

L'information fournie dans cette Fiche de données de Sécurité est correcte à la meilleure de notre connaissance, information et conviction à la date de sa publication. L'information donnée est conçue seulement comme un guide pour la manipulation sûre, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, la disposition et libération et ne doit pas être considérée la spécification de qualité ou une garantie. L'information s'entend seulement à la matière spécifique désignée et peut n'être valide pour une telle matière utilisée dans la combinaison avec aucun autre matériel ou dans aucun processus, à moins que ne spécifié dans le texte.

**Fin de fiche de données de sécurité**